

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Tempête Gorette. Pourquoi les écoles n'étaient pas toutes fermées dans l'Eure, comme en Seine-Maritime ?

~3 minutes



Les 300 000 écoliers de [Seine-Maritime](#) n'ont pas eu cours, contrairement à ceux de l'[Eure](#). | STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Si le préfet de la [Seine-Maritime](#) avait décidé de fermer tous les établissements scolaires vendredi 9 janvier 2026, cela n'a pas été le cas dans l'[Eure](#). Explications.

Les 300 000 élèves de [Seine-Maritime](#) n'ont pas eu cours vendredi 9 janvier 2026. En prévision des perturbations liées au passage de la tempête Gorette, le préfet a décidé, avec la direction académique des services de l'Éducation nationale, de fermer tous les établissements scolaires ce jour-là. Le département avait été placé en vigilance orange pour vents violents jusqu'à 8 h. Une décision similaire avait été prise dans la [Manche](#), placée en vigilance rouge.





Les 300 000 écoliers de [Seine-Maritime](#) n'ont pas eu cours, contrairement à ceux de l'[Eure](#). |  
STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

Des vents moins violents

Mais dans l'[Eure](#), également en vigilance orange, point de fermeture. Pourquoi ? « Le niveau de prévisions des vents attendus entre le département de la [Seine-Maritime](#) et le département de l'[Eure](#) n'était pas les mêmes : les rafales de vent attendues étaient plus fortes sur le département de la [Seine-Maritime](#), qui comporte un secteur littoral maritime », explique la préfecture de l'[Eure](#).

Et la vigilance météorologique devait revenir à un niveau jaune dès 8 h vendredi matin. Au vu de tous ces éléments, le préfet de l'Eure n'a pas été amené à « prendre les mêmes mesures préventives que le département de la [Seine-Maritime](#), et notamment à ne pas fermer les écoles », poursuit la préfecture. Qui précise que les maires ont pu donc évaluer en fonction des conséquences locales des intempéries, la nécessité ou pas de fermer leurs établissements scolaires. Ainsi vendredi matin des communes ont décidé de ne pas les ouvrir. Comme à [Drucourt](#) où il n'y avait pas d'électricité ni de chauffage dans l'école primaire. Les élèves n'étaient pas non plus été accueillis au groupe scolaire de Terres de bord, privé d'électricité.

Un passif

En [Seine-Maritime](#), une telle fermeture totale avait déjà été actée par le passé, notamment lors de la tempête Ciaran en 2023 ou lors d'épisodes de neige-verglas intenses en janvier 2024, indiquent les services de l'Académie de Normandie. Qui ajoutent : « Les services de l'État et de l'Éducation nationale sont vigilants face à l'intensification de certains phénomènes climatiques, chaque épisode fait l'objet d'une analyse spécifique. L'objectif est de concilier impératif de sécurité et continuité du service public de l'éducation ».